

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Limoges lance un concours de création du nouveau logo du Club Ados



La Ville de Limoges organise un concours gratuit pour la création du logo de l'accueil de loisirs Club Ados afin de lui conférer une véritable identité visuelle. Tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans peuvent proposer une ou plusieurs créations jusqu'au 14 janvier 2022.

Les créations (création numérique, dessin, graff, collage...) devront être déposées, impérativement accompagnées du bulletin de participation :

- soit au format électronique à l'adresse alsh.club.ados@limoges.fr
- soit au format papier : au service extrascolaire Hôtel de Ville 9 place Léon-Betoulle - 87000 Limoges

Le jury, composé de l'adjointe au maire en charge de la petite enfance, des accueils de loisirs et séjours de vacances pour les enfants et adolescents et d'agents municipaux, désignera les trois meilleures propositions de logo sur la base des critères suivants : le respect des règles définies dans le cahier des charges ; la qualité artistique ; la reproductibilité et la lisibilité sur tous les supports de communication (mails, web, réseaux sociaux...)

Sur la base de cette sélection, les 3 propositions retenues seront soumises au vote du public via les réseaux sociaux de la Jeunesse (sur la page Facebook

"Jeunesse Limoges" et sur le compte Instagram "Club Ados Limoges") du 31 janvier au 11 février 2022. À l'issue de ce vote, le nouveau logo du Club Ados sera dévoilé le 14 février. Une remise du premier prix au gagnant et des récompenses aux deux lauréats sera organisé le 16 février.

Retrouvez le règlement complet du concours et le bulletin d'inscription sur <u>espace-citoyens.net/limoges</u> (sur <u>limoges.fr</u> rubrique « Mes démarches / Familles jeunesse / portail jeunesse»).





